



La Parole du Rav Brand

A la fin de la Tokha'ha, de la réprimande, Moché dit au nom de D.ieu : « Je les mènerai dans le pays de leurs ennemis. Et alors leur cœur incirconcis s'humiliera, et ils paieront la dette de leurs iniquités. Je Me souviendrai de Mon alliance avec Yaacov, Je me souviendrai de Mon alliance avec Its'hak et de Mon alliance avec Avraham, et Je me souviendrai du pays ¹. »

Pourquoi le verset précise-t-il que c'est D.ieu qui les conduira en exil, vers le pays de leurs ennemis ? Car «c'est une faveur de D.ieu. Lui-même nous y mènera et Il ne nous y laissera pas s'y assimiler. Il nous enverra Ses prophètes qui nous feront nous repentir de nos fautes, et Il se rappellera alors l'alliance contractée avec les Patriarches²». Concernant la délivrance de l'exil de Babel, cela est compréhensible : en effet, des prophètes œuvrèrent pour nous faire nous repentir, comme Ye'hezkel, Mordékhaï, Ezra, etc. Mais où se trouve le prophète qui viendra à la fin du dernier exil et qui nous fera nous repentir ? Il s'agit du prophète Elyahou, comme l'annonce le dernier prophète, Malakhi, dans son ultime message : « Voici, Je vous enverrai Elie, le prophète, avant que le jour de D.ieu arrive, ce jour grand et redoutable. Il ramènera le cœur des pères à leurs enfants, et le cœur des enfants à leurs pères. »

Le prophète est appelé ici Elie, sans la lettre Vav qui figure habituellement à la fin de son nom. Or dans le verset de Behoukotai cité plus haut, un Vav est curieusement ajouté au prénom Yaacov ! En fait, celui-ci confisqua le Vav qui se trouvait dans le nom du prophète Elyahou, et il ne le lui rendra que lorsqu'il annoncera au peuple juif la délivrance de cet exil ³ ! Et pour récupérer son vav, il a tout intérêt à réussir le plus vite possible à nous faire nous repentir... Sans qu'on s'aperçoive de sa présence, il souffle aux « oreilles intérieures » des juifs de se repentir. C'est sans doute la raison pour laquelle de nos jours un si grand nombre de juifs éloignés de la Torah se repentent. Après être monté au ciel, il se transforma en ange, et il descend parfois sur terre où il rencontre des justes du peuple juif, comme cela est raconté dans le Talmud et d'autres sources. Ceux qui le méritent le voient tout en étant éveillés ; à d'autres, il apparaît en rêve ; certains

l'entendent clairement leur parler. Quant aux simples juifs, il pourrait leur parler sans qu'ils se rendent compte de rien du tout. Et il se conduit ainsi lors de son apparition au cours des circoncisions.

En fait, le prophète Elyahou est originaire de Guilad ⁴, un territoire attribué à la tribu de Gad, et le prophète appartient à cette tribu ⁵. Lorsque Zilpa donna naissance à son premier fils, Léa nomma le fils de sa servante : Gad. Ce mot signifie « couper ⁶ » ; elle l'appela de cette manière, car il était né coupé, circoncis ⁷, comme une allusion à Elyahou, né circoncis, et qui assistera à toutes les circoncisions. Quant à Yaacov, il bénit Gad en répétant plusieurs fois son prénom : « Gad guedoud yegoudenou vehou yagoud akev – Gad mobilisera une grande armée [pour la conquête du pays de Canaan] pour tailler en pièce ses ennemis ⁸. » Le Midrach ⁹ interprète ainsi la fin du verset : « vehou yagoud akev » : yagoud signifie « entraîner » ; akev est le « talon » ; Elyahou, de la tribu de Gad, entraînera le Machia'h avec lui, comme l'annonce le prophète : « Voici, Je vous enverrai Elie, le prophète, avant que le jour de D.ieu arrive, ce jour grand et redoutable. Il ramènera le cœur des pères à leurs enfants, et le cœur des enfants à leurs pères, de peur que Je ne vienne frapper le pays de bannissement ¹⁰. »

Et Moché bénit ainsi la tribu de Gad : « Béni soit Gad [...] car là est caché l'héritage du législateur [Moché] ; Il marche en tête du peuple, se rend pieux pour D.ieu et enseigne Ses lois à Israël », dont voilà un sens : Elyahou divulguera les secrets de l'héritage de Moché, la Torah, aux sages juifs ; et il se comportera pieusement avec D.ieu, et enseignera les lois divines à Israël.

[1] Vayikra 26,41. [2] Torat Cohanim 26,48 ; Rachi. [3] Rachi.

[4] Mélakhim I 17,1. [5] Tan'houma Vayéhi.

[6] Beréshit Rabba 71,9. [7] Rachi. [8] Beréshit 49,19.

[9] Beréshit Rabba 99,11. [10] Fin Malakhi.

Rav Yehiel Brand

La Question

Dans la paracha de la semaine, Hachem promet de combler de brakhot ceux qui marcheront dans Ses lois et garderont Ses commandements et les appliqueront.

Le verset nous donne la première d'entre elles : et Je donnerai vos pluies en leur temps ...

Comment se fait-il que le texte nous parle de nos pluies ? Nous nous serions attendus à ce que le verset nous parle des pluies de manière générale sans nous en attribuer la possession !

Le 'Hida explique que le jour de Rosh Hachana sont assignés à tout a chacun les outils matériels qui lui seront attribués (et pour les pluies le jugement se fait à

Souccot).

Dès lors, puisque la quantité de pluie annuelle est déjà préétablie depuis le mois de tichri, comment comprendre que celle-ci soit dépendante du bon comportement d'Israël alors que celui-ci peut évoluer durant le courant de l'année ?

A cela le verset répond : les pluies décidées en tichri sont déjà considérées comme les votre et ne peuvent vous être retirées ou augmentées. Cependant, il reste malgré tout un vecteur sur lequel notre comportement peut toujours influencer, à savoir si celles-ci tomberont en leur temps engendrant ainsi toute la prospérité inhérente, ou alors si celle-ci tombera de manière non-productive voire dévastatrice.

G.N.

Ville	Entrée *	Sortie
Jérusalem	18 : 59	20 : 22
Paris	21 : 27	22 : 51
Marseille	20 : 53	22 : 06
Lyon	21 : 04	22 : 21
Strasbourg	21:04	22:27

* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

N° 389

Pour aller plus loin...

1) À quel enseignement du traité Soucca fait allusion l'expression : «Ime bé'houkotai télékhou » (26-3) ?

2) Selon une opinion de nos Sages, que nous enseigne la juxtaposition de l'expression : « Ime bé'houkotai télékhou », à celle de : « Véète mitsvotai tichmorou, vaassitème otame » (26-3) ?

3) Il est écrit (26-19) : « Véchavarti ète guéone ouzékhem, vénatati ète chémékhem kabarzel véète artssékhem hané'houcha ». Qui entraînent malheureusement que les pluies ne tombent pas en leur temps ?

4) Il est écrit (26-22) : « Vélichla'hti lakhem ète hayate hassadé ». Quel animal sauvage fait savoir (préviennent) aux membres de son espèce, qu'une horde de lions s'apprête à les attaquer pour les dévorer ?

5) Pour quelle raison, selon une opinion de nos Sages, lisons-nous à voix basse le passage des "Kélatote " (des malédictions) figurant dans notre Sidra ?

6) Rachi rapporte à propos des termes : « Vézakharti ète bériti Yaacov » (26-42) : "Le nom de Yaacov est écrit 5 fois avec la lettre "vav", et le nom de Elyahou Hanavi est aussi écrit 5 fois sans cette lettre. Yaacov a en effet reçu en gage de Elyahou Hanavi, une des lettres (le vav) du nom de ce dernier comme garantie qu'il viendra annoncer la guéoula. Pour quelle raison Elyahou Hanavi porte-t-il la qualification de «Hatichbi» (voir Mélakhim I, 17-1) ?

Yaacov Guetta

shalshéletnews.com

Ce feuillet est offert pour la Refoua chéléma de tous les malades

Que notre étude soit une source de réussite pour nos soldats et une protection pour tout le klal Israël

Halakha de la Semaine

Le soir de Chavouot,

doit-on attendre la nuit pour réciter le kidouch ?

Plusieurs A'haronim écrivent qu'il faut attendre la sortie des étoiles pour réciter le Kiddouch ainsi qu'il est marqué dans la Torah "Témimot" (à savoir qu'il faut 49 jours complets entre Pessa'h et Chavouot) [Emek Brakha p.69,3, Maguen Avraham 494,1].

Cependant, il en ressort clairement des propos des Richonim (Tossefot/Roch Pessa'him 99b) qu'on peut réciter le Kidouch dès le Plag comme chaque veille de Chabbat/Yom Tov (excepté Pessa'h) [Yossef Omets (Youzfa) 850; Degel Ma'hané Efrayime 3; Hitoreroute Techouva 2,56 ; Melamed Lehoil 108 qui rapporte au nom du Yaabets que cette mesure de rigueur d'attendre la nuit n'a pas de fondement]. **C'est pourquoi, dans les pays où la nuit tombe tard et qu'il n'est pas évident pour la famille d'attendre la nuit, on pourra se contenter de commencer le kidouch à la Chekia, ou même au Plag si cela reste difficile** [Halikhot Olam 2,2/Ye'havé Daat 6,30 ; Or Létsion 18,4].

Aussi, concernant la Tefila de Arvit, il ne sera pas nécessaire d'attendre la nuit (ou la Chekia) [Sidour Yaabets p.563]. En effet, la mesure de rigueur de Temimot ne s'appliquerait que pour le Kidouch [Yehavé Daat 6,30 ; Piské Tchouvot 494,1].

Malgré tout, la coutume dans plusieurs communautés est de se montrer rigoureux en attendant la nuit [Piské Tchouvot note 2 ; Ateret Avote 24,2]. Il est à noter que dans les pays où la nuit tombe tard, il ne sera pas forcément recommandé d'appliquer cette mesure de rigueur, car elle porte souvent atteinte à la Sim'ha de la fête (qui est une Mitsva Deoraita).

David Cohen

Réponses n°387 Emor



Enigme 1 : Quel est le point commun entre Yossef Hatsadik et Yéchohoua Bin Noun ?

Les 2 ont vécu 110 ans

Rébus : Véa / Avare / Tas / Chaud / Phare / T / Roi

Enigme 2 : Dans un village, le tiers des habitants travaille dans les champs, la moitié du reste travaille à la mine, et les 600 autres habitants travaillent en ville. Combien le village a-t-il d'habitants ?

On va utiliser l'équation suivante pour résoudre ce problème :

$x = \text{nombre total d'habitants du village}$

On sait que :

Le tiers des habitants travaille dans les champs = $x/3$

La moitié du reste travaille à la mine = $(x/3) / 2 = x/6$

Les 600 autres habitants travaillent en ville.

Donc $x = \text{nombre d'habitants travaillant dans les champs} + \text{nombre d'habitants travaillant à la mine} + \text{nombre d'habitants travaillant en ville}$ $x = (x/3) + (x/6) + 600$

On peut résoudre cette équation pour trouver la valeur de x :

$3x + 6x + 1800 = 6x + 1800 = x = 1800$

Donc, il y a 1800 habitants dans ce village.

De La Torah Aux Prophètes

La paracha Behoukotiï comporte des réprimandes: L'Eternel fait connaître à Son peuple les malheurs qui s'abatront sur lui au cas où il n'écouterait plus Sa parole et ne suivrait plus Ses instructions.

Parallèlement, la haftara tirée des chapitres 16 et 17 de Jérémie, annonce aussi toutes les misères qui seront le lot des habitants du royaume de Juda pour leur infidélité à D-ieu.

Yirmiya se heurtait souvent à l'hostilité du peuple lorsqu'il le blâmait pour son idolâtrie. Il ne se décourageait pas et affirme dans le premier verset

que Hachem l'assistait et le protégeait de ses ennemis « Hachem est ma force et ma puissance au jour de détresse ». Il prédit qu'un jour (à l'époque du Machiah), les goyim reconnaîtront la vanité et l'impuissance de leurs idoles. Cependant, pour ce qui est de son peuple, c'est dès maintenant qu'il doit prendre conscience de la futilité de la avoda zara. Hachem lui annonce que ceux qui ne voudront pas Le reconnaître seront contraints de découvrir combien grande est Sa puissance. Aussi, la confiance qu'ils accordent aux idoles les a détournés de la mitsva de chémita ; c'est pourquoi le prophète annonce leur exil qui permettra à la terre de se reposer. Yirmiya dénonce également, une confiance mal placée en

Aire de Jeu

Jeu de mots :

Difficile de travailler la terre avec une migraine.

Devinettes

- 1) « Vous vous fructifierez et Je vous multiplierai ». La 2ème expression est en trop ! Que signifie-t-elle ? (Rachi, 25-9)
- 2) En dehors du Michkan, qu'est-ce qui est appelé « Michkan » ? (Rachi, 26-11)
- 3) « Si vous n'écoutez pas, alors ... ».

- Qu'est-ce que cela signifie ? (Rachi, 26-14)
- 4) Comment est appelé le Beth Hamikdach dans la paracha ? (Rachi, 26-19)
 - 5) Le roi Ménaché n'a pas été impie toute sa vie. Combien de temps l'a-t-il été et combien de temps a-t-il fait téchouva ? (Rachi, 26-35)

Réponses aux questions

- 1) Nos Sages enseignent (Soucca 28) : Raban Yo'hanan Ben Zakaï ne s'est jamais déplacé, ne serait-ce que sur une distance de 4 coudées, sans porter sur lui les Tefiline, et sans qu'il ait des paroles de Torah en bouche.

Remez Ladavar : Raban Yo'hanan Ben Zakaï a eu le mérite d'accomplir (et donc de s'inscrire dans) le verset déclarant : Ime bé'hokotai télékhou, autrement dit : « Ce sage a été "zokhé" de "marcher, de se déplacer" ("lalékhet", verbe apparenté au terme "télékhou" : "vous marcherez") toute la journée avec " 'houkotai " (c'est-à-dire : Bé'hokotai : Avec les Tefiline. En effet, ces derniers sont appelés « 'hok », comme la Torah le rapporte dans la Sidra de Bo (13-10) : « Véchamarta ète "ha'houka" hazote »). (Or Ha'haïm Hakadoch)

- 2) Le traité Yoma (38b) enseigne : Si un homme a vécu la majeure partie des années de sa vie en évitant au maximum de fauter, Hachem garantit à ce dernier qu'il ne fautera pas (de sitôt) jusqu'à la fin de ses jours (Hachem l'aidant en effet à déployer encore plus de forces pour contrer les attaques du Yetser Hara cherchant à l'amener au péché).

Or, il est écrit (Téhilim 90-10) que la moyenne de vie d'un homme est d'environ 70 ans, et si ce dernier a de la vigueur, il atteindra l'âge de 80 ans (voir plus encore). Ceci dit, c'est pour cela que : « Ime bé'hokotai télékhou », autrement dit : " Si 41

années sont passées (le nombre 41 correspond à la guématria du mot « ime », mais aussi à la majorité de la moyenne des années de vie d'un homme vigoureux, c'est-à-dire, d'un individu ayant eu le mérite "bé'hasdei Hachem" d'atteindre l'âge de 80 ans) et que vous avez jusqu'alors marché dans les voies de D... , vous serez alors assurés, Bzham, que "vous garderez jusqu'à la fin de vos jours les mitsvot de l'Eternel", et serez résistants à la faute ("véète mitsvotai tichmorou..."). (Sfate Émet)

- 3) Ceux qui s'abstiennent malheureusement de donner les dîmes que la Torah exhorte à donner ! (Ménorate Hamaor, Ner 3, Klal 7, Hélek 2, 4ème chapitre)

- 4) L'ours ! (Even Ezra, Sefer Eikha, 3-10)

- 5) Du fait que « al pi sod » ("selon les secrets profonds de la kabala"), les "Kélatote" ne sont en vérité que des bérahkhot. Or, on sait bien qu'un secret (un "sod") ne se dit (par excellence) qu'à voix basse. (Ahavate Torah, Sidra de Ki Tavo)

- 6) Car tous les êtres vivants ne sont que "guérim" ("des étrangers", c'est-à-dire : "Des êtres de passages dans ce monde"), alors que Eliahou Hanavi est resté vivant (il a eu l'immense privilège et mérite de monter vivant au ciel dans un char de feu), c'est la raison pour laquelle il est appelé : « Hatichbi » (terme apparenté au mot « tochav », signifiant : un résidant, expression traduisant l'idée de permanence). (Sefer Haminhaguim, ote 422)

L'Homme, être de chair. A l'inverse, « Béni soit l'homme qui place sa confiance en Hachem ». Seule, une confiance absolue au Maître du Monde et une soumission totale à Sa volonté permettront de ramener les enfants d'Israël à l'obéissance des lois divines.

A la fin de notre haftara, Yirmiya proclame « Hachem mikvé d'Israël » : mikvé ayant une double signification : Hachem source d'espérance et comme un mikvé, Hachem purifie les fautes de ceux qui font téchouva.

Le dernier passouk « guéris-moi Hachem et je serai guéri, viens à mon secours et je serai sauvé car Tu es Ma louange » a été inséré dans le texte de la amida, bien que formulé au pluriel.

A La Rencontre De Nos Sages

Rabbi Yaacov ben Meïr : Rabbénou Tam

Né en 1100 à Ramerupt, en France, Rabbi Yaacov ben Meïr, dit Rabbénou Tam était un tossafiste et le petit-fils maternel de Rachi. Il fut surnommé Rabbénou Tam, en référence au patriarche Yaacov qui était tam, c'est-à-dire parfait, intègre. Ce Tossafiste français fut l'un des plus importants de son temps, et on lui doit la matière principale des Tossafot du Talmud de Babylone.

Il fut éduqué par son père, Rabbi Meïr, et par son frère aîné, Chmouël ben Meïr (le Rashbam). Avec sa femme Myriam, ils eurent 4 fils.

Bien établi à Ramerupt, Rabbénou Tam possédait maisons et terres qu'il administrait en même temps qu'il menait l'étude dans sa yeshiva qui fut fréquentée par plus de 80 tossafistes. Comme il était d'usage, il subvenait aux besoins de ses étudiants. Il possédait de nombreux manuscrits en provenance d'Allemagne, du Nord de la France mais aussi d'Afrique du Nord et d'Espagne, qu'il corrigeait et annotait. Il possédait également des manuscrits de Rachi.

Un grave incident marqua la vie de Rabbénou Tam: il fut violemment molesté dans son village par des croisés lors de la Deuxième Croisade. Il n'eut la vie sauve que par l'intervention d'un noble auquel il promit le versement d'une somme importante et qui jura de le convertir. Il semble qu'il se réfugia alors à Troyes.

En mai 1171, à Blois, un valet-servant chrétien prétendit avoir vu un Juif jeter le corps d'un enfant dans la Loire. Aucun cadavre ne fut retrouvé, mais la quarantaine de Juifs résidant dans la ville furent jetés en prison. La plupart des Juifs préférèrent mourir. Le 26 mai 1171 (20 sivan 4931), 38 Juifs, dont 17 femmes, périrent sur le bûcher. C'était là le parfait canevas de la première accusation de crime rituel en Europe occidentale. Le martyr de Blois fit une impression considérable sur les contemporains. Outre deux récits en prose des événements, des Seli'hot furent composées. Apprenant les tragiques événements de Blois, Rabbénou Tam déclara le 20 sivan jour de jeûne pour les Juifs de France, de Grande-Bretagne et d'Allemagne. Très affecté par les événements de Blois, Rabbénou Tam décéda deux semaines plus tard, le 9 juin de la même année, au cours d'une visite à Ramerupt.

Il fut l'un des plus éminents continuateurs de son

grand-père Rachi, commentant son commentaire du Talmud, dans ce qu'on nomme les Tossefot. Le nom de Rabbénou Tam apparaît dans pratiquement chaque page du Talmud, en vis-à-vis de celui de Rachi. Son enseignement eut une profonde influence dans le domaine de la Halakha, et notamment au sujet des Mitzvot des Téfiline et de la Mézouza. Il arriva à Rabbénou Tam d'être en désaccord avec son grand-père Rachi, notamment concernant la position de la Mézouza sur les montants de porte, Rachi soutenait qu'elle devait être positionnée à la verticale, et Rabbénou Tam à l'horizontale, ce qui valut à la tradition d'adopter la position inclinée afin de se conformer à l'enseignement des deux maîtres. Il est aussi souvent cité au sujet de son opinion sur l'heure de passage du jour à la nuit.

Outre les Tossefot qui lui sont attribuées, Rabbénou Tam écrivit des piyyoutim (poèmes liturgiques) et des Responsa, réunies dans le Sefer haYachar (le Livre du Juste, 1149) sans rapport avec le midrash homonyme du même nom. On ne dispose que d'un seul manuscrit du Sefer haYachar. Celui-ci est conservé à la bibliothèque nationale et universitaire de Jérusalem.

David Lasry

Birkat Mordekhaï

L'Étude de la Torah : clé pour une promenade paisible au Jardin d'Éden

Il est rapporté dans le Sefer Melakhim (1, 13, 33) : « Après cet événement, Yerovam ne s'écarta point de sa mauvaise voie ». La Guemara de Sanhédrin (102a) s'interroge sur la signification de "après" dans ce verset. Rabbi Aba explique : après que le Saint Béni soit-Il saisit Yerovam par son vêtement et lui dit : "Reviens, et toi, Moi et le fils d'Ichaï, nous nous promènerons dans le Jardin d'Éden." Yerovam répondit : "Qui sera à la tête ?" Le Saint Béni soit-Il dit : "Le fils d'Ichaï." Alors Yerovam déclara : "Si c'est ainsi, je n'en veux pas".

A première vue, cette interprétation est très étonnante. Comment Yerovam a-t-il osé répondre de la sorte et comment a-t-il pu renoncer à une proximité divine exceptionnelle pour une question d'honneur ? Dans la proposition divine, il existe également une promesse d'unité, c'est-à-dire la réunification avec la maison de David, et en disant "je n'en veux pas", Yerovam exprimait, en réalité, son désir de poursuivre sa séparation, car même s'ils sont réunis, si David est à la tête, cela signifie probablement que la royauté lui serait retirée, et cela, Yerovam ne pouvait le supporter.

Cette capacité de s'opposer avec une telle effronterie vis-à-vis d'Hachem nous force

à constater que, face à la vérité divine, il est inutile de dissimuler ses traits de caractère. Dans ce monde, où vérité et mensonge se mêlent, l'homme peut cacher ses défauts, mais face au Maître du Monde, il n'y a ni ruse ni tromperie qui tiennent : Les traits de caractère s'expriment sans contrôle.

Pour Yerovam, si David est à la tête, cette promenade serait un enfer. Ainsi, même lorsque le Saint Béni soit-Il propose à Yerovam de "revenir", ce dernier répond qu'il n'est toujours pas pur. Il n'y a donc pas de jardin d'Éden pour Yerovam, et il en est de même pour toutes les personnes ayant de mauvais traits de caractère. Le fait d'être en compagnie d'Hachem devient alors un supplice.

À présent, nous pouvons comprendre les propos de Rachi sur le verset (Vayikra 26, 12) : « mais je me complairai au milieu de vous, et je serai votre Divinité, et vous serez mon peuple ». Rachi explique : « Je cheminerai avec vous dans le Jardin d'Éden comme l'un d'entre vous, et vous n'aurez pas à trembler devant moi ».

Quel serait alors le meilleur moyen d'obtenir de bons traits de caractère pour que cette promenade ne devienne pas un supplice ? La réponse se trouve dans le premier Rachi de la paracha : « Si vous marchez dans mes préceptes – si vous étudiez avec effort la Torah ». L'étude de la Torah purifie l'homme de ses mauvais traits de caractère.

Yonathan Haik

Léilouy nichmat Malka Sultana Taïta bat Florence Myriam Simha

DE PESSAH À CHAVOUOT

254 PAGES A4 COULEURS

Pirké Avot
Sefirot
Meguilat Rout
Dessins
Minhaguim
Omer
Halakha
et plein d'autres rubriques

★★★★★
"J'ai commencé à lire le livre et je trouve qu'il est génial... Je l'apprécie encore plus que les 2 autres ! Les 48 kinyanim, les pirké avot expliqués, l'importance de l'étude.... Franchement Hazak...."

Enigmes

Enigme 1 :

Où dans la Meguilat Rout trouve-t-on un lien avec un passage que nous lisons tous les vendredis soir ?



Enigme 2 :

Qu'est-ce qu'on peut écraser avec le pied droit mais pas avec le pied gauche ?

La Paracha en Résumé

- La Paracha de Bé'hokotaï commence par délivrer des Bérakhot pour ceux qui respectent la Torah et les Mitsvot.
- Elle cite ensuite 49 malédictions, (qui iront sur nos ennemis).

- On peut ensuite apprendre les lois des dons qu'un homme peut faire en offrant la valeur d'un humain, d'un terrain ou d'un animal.
- La Paracha poursuit avec des lois concernant les terrains.
- Le livre de Vayikra conclut ses dernières lignes en citant l'interdit de celui qui aimerait échanger un animal au sujet d'un Korban.

Rébus



La Force d'une parabole

A la fin de l'énoncé des malédictions, Hachem dit : " Je ne permettrai pas aux juifs de s'assimiler totalement en exil. " Malgré la galout et les difficultés entraînées par celle-ci, le peuple est toujours resté attaché à son créateur.

Le Maguid de Douvna nous rapporte l'histoire d'un artisan qui était réputé pour la qualité de son travail. Fort de cette renommée, il est contacté par le roi en personne qui lui propose un poste au palais. En plus de son salaire, il lui offre le gîte et le couvert. Un beau jour, il tombe malade et ne peut plus assurer ses tâches quotidiennes. N'ayant plus de revenus, il puise dans ses réserves pour faire vivre sa famille. Une fois ses derniers sous épuisés, ses proches commencent à vendre quelques

meubles pour tenir le coup. Plus tard, ils envisagent également de mettre en vente tout son matériel de travail. Cela peut leur rapporter une somme intéressante et leur père semble ne plus en avoir une réelle utilité. Mais notre homme n'est pas du tout de cet avis. Il leur permet de mettre en vente ce qu'ils veulent à la maison, mais surtout pas son matériel. La raison est simple, tant qu'il possède ses outils, il reste l'artisan du roi. Il est ponctuellement malade mais il espère rapidement retrouver son poste. Ainsi, par pitié pour son employé, le roi peut accepter qu'il garde le droit d'être logé et nourri. Mais dès l'instant où il mettrait en vente ses outils, il perdrait toute légitimité sur ses privilèges n'étant plus amené à revenir au service du roi.

— " Il y a des choses dont on ne peut pas se séparer

mes enfants" leur dit-il.

Ainsi, avec la galout nous avons perdu le Temple et sa splendeur, nous avons été exilés de notre terre et avons erré de région en région au gré de peuples parfois accueillants et parfois menaçants. Mais tant que le peuple reste attaché à Sa Torah, la séparation reste provisoire, car nous avons toujours ce qui nous relie au roi.

Et même si parfois, il nous arrive de nous égarer, il y a une chose "dont on ne peut se séparer". Cet attachement à la Torah et à ses valeurs est l'assurance de ne pas finir par ressembler aux peuples parmi lesquels nous sommes amenés à séjourner, en attendant la délivrance finale que l'on espère imminente.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Aviel est un Bahour Yechiva qui étudie à merveille mais aime tout aussi bien chanter des louanges à Hachem, matière dans laquelle il excelle d'ailleurs. C'est pourquoi, chaque Chabat passé à la Yechiva, on le place en tête de table et c'est lui qui choisit les morceaux, partage les solos et organise même des canons. Même l'homme de ménage semble prendre beaucoup de plaisir à les écouter puisque chaque Chabat il s'assoit dans un coin et les regarde avec émerveillement. Les Bahourim remarquent tout de même qu'il semble connaître les chansons et même leurs paroles puisqu'ils le voient murmurer avec eux. Un des garçons décide donc de lui poser franchement la question et l'homme en question lui répond qu'effectivement il connaît bien tous ces chants car il a travaillé durant 10 ans chez un chanteur marocain connu dont la table était chaque Chabat remplie d'invités. C'est au tour des garçons d'être ébahis et de lui demander des anecdotes à son sujet. L'homme de ménage ne se fait pas prier longtemps et vient s'asseoir près d'eux et ils finissent même par chanter avec lui des Zmirot de Chabat. Les semaines passent et les Bahourim découvrent que ce jeune homme est doté de grands talents ainsi que d'une voix merveilleuse. Ils ne tardent pas à le placer même au centre de la table à la place d'Aviel pour qu'il soit lui leur nouveau chef d'orchestre. Mais voilà qu'un jour, le Roch Yechiva mange un repas avec ses chers élèves et s'étonne grandement lorsqu'il découvre cela. Il se pose la question de comment il doit réagir et s'il doit les laisser faire ? Qu'en dites-vous ?

La Guemara Sanhedrin 90b nous raconte que Nébouhadnetsar, le racha, voulut chanter à Hachem des louanges mais l'ange Gabriel vint et lui mit une claque pour le faire taire. Rabbi Itshak nous apprend que si le Malakh n'était pas venu, il y aurait en cela une grande honte envers le roi David car Nébouhadnetsar les aurait encore mieux chantés que lui. Le Rav Zilberstein veut apprendre de là que c'est à nous de louer Hachem et non pas aux non-juifs qui ne le servent pas. Il prend comme appui ce que l'on dit dans la Tefila « Avraham Yaguël Itshak Yéranène », c'est-à-dire c'est aux Avot, aux serviteurs de Hachem de Le chanter et Le louer et pas aux autres. Et comme on le dit dans la suite de la Tefila « Il n'a pas fait hériter de notre repos (le Chabat) les non-circoncis ».

En conclusion, le Rav explique que louer et glorifier Hachem avec des chansons n'est pas une simple chose et que seuls les serviteurs de Hachem ont le droit et surtout le mérite de pouvoir le faire.

(Tiré du livre Oupiryu Matok, Béréchit, page 59)

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« 5 d'entre vous poursuivront 100 et 100 d'entre vous poursuivront 10000... » (26/8)

Rachi écrit : « Est-ce le bon compte ? Le passouk aurait dû dire que 100 poursuivront 2000 ? Seulement, la puissance d'un petit nombre observant la Torah n'est pas comparable à celle d'un grand nombre observant la Torah. »

Le Mizra'hi demande : Voilà qu'il est écrit dans la paracha Haazinou : « ...1 (parmi les nations) poursuit 1000 (Bné Israël) et 2 (parmi les nations) poursuit 10000 (Bné Israël)... » (32/30). Et Rachi ne pose pas la question : mais on aurait dû dire que 2 poursuivent 2000 ! ? De plus, la réponse citée par Rachi ici ne peut évidemment pas s'appliquer dans la paracha Haazinou ! ?

Le Imré Noam, au nom de Rabbenou Tam, répond :

Ici, il est écrit de poursuivre et tuer, là cela doit être proportionnel, c'est pour cela que Rachi pose la question, alors que dans paracha Haazinou, on parle juste de poursuivre, là on peut concevoir que ce ne soit pas proportionnel.

Le Sifté 'HaKhamim répond : Dans la paracha Haazinou, il est écrit 1 Rodéf 1000 et 2 yanissou 10000, "Rodéf" peut se comprendre "tuer" et là c'est proportionnel et effectivement, 2 ne tueront que 2000, et quand le passouk parle de 10000, il s'agit de yanissou, c'est-à-dire juste de mettre en fuite. Ainsi, dans paracha Haazinou, Rachi ne pose pas la question car il est compréhensible que 1 tue 1000 et que 2 mettent en fuite 10000.

Le Tsadé Ladérekh ramène la réponse suivante : "Rodéf" c'est de poursuivre grâce à la force des combattants alors que "yanissou" c'est de déserteur le champ de bataille par peur, même sans être poursuivi. Ainsi, dans paracha Haazinou, Rachi ne pose pas de question car 1 poursuit 1000 et effectivement 2 poursuivent 2000 mais en voyant ces 2000 se faire poursuivre, cela entraînera que 8000 autres désertent le champ de bataille par peur, d'où les 10000.

Le Béer Bessadé répond : Le principe étant que plus la gravité de la transgression est grave, plus Hachem livre les Bné Israël facilement dans les mains ennemies. Rachi ne pose donc pas la question dans paracha Haazinou car la réponse citée ici s'applique dans paracha Haazinou juste dans l'autre sens, c'est-à-dire la puissance d'un petit nombre transgressant la Torah n'est pas comparable à celle d'un grand nombre transgressant la Torah. Ainsi, si 1000 transgressent la Torah, la faute est tellement grave que Hachem les livre dans les mains de 1 mais si 10000 transgressent la Torah, Hachem ne va pas les livrer dans les mains de 10 car vu le nombre de transgresseurs, la gravité est extrêmement importante et donc ils seront transmis juste dans les mains de 2.

On pourrait proposer la réponse suivante :

Commençons par ajouter d'autres questions :

1. Tossefot (Sota 11) demande : comment est-ce possible que dans Bé'houkotai, le passouk dit que 5 Bné Israël poursuivent 100 ennemis et dans paracha Haazinou 1 ennemi poursuit 1000 Bné Israël, pourtant il y a un principe selon lequel la midda (mesure) du bien est supérieure à la midda de punition ?!

2. Dans la Guémara (Moed Katan 16), David HaMélékh en tirant une seule flèche, tuait 800 ennemis et David

haMélékh souprait en disant qu'il en manque 200, puisque dans Haazinou il est écrit 1 poursuit 1000, jusqu'à qu'une bat kol (voix) lui répondit : c'est à cause de Ouria ha'Hiti.

Pourquoi David haMélékh souprait-il ? Voilà que ce qui est dit 1 poursuit 1000, c'est 1 ennemi et non 1 ben Israël donc ce passouk ne concerne pas David haMélékh ! ?

La Chita Lélatmid de Rabbenou Y'hiel de Paris répond à la deuxième question en disant que ce que le passouk dans Haazinou dit, à savoir que 1 ennemi poursuit 1000 Bné Israël, c'est seulement dans la situation où les Bné Israël ne font pas la volonté de Hachem, mais lorsque les Bné Israël font la volonté de Hachem, cela s'inverse et c'est 1 ben Israël qui poursuit 1000 ennemis, c'est pour cela que David haMélékh se plaignait de n'en tuer que 800.

Mais cela provoque une apparente contradiction :

Dans paracha Bé'houkotai, dans la configuration où on étudie la Torah, c'est 5 Bné Israël qui poursuivent 100 ennemis et dans paracha Haazinou, c'est 1 qui poursuit 1000 ! ?

À cela, on peut ramener la réponse du Or 'haHaïm haKadoch (concernant une autre question) :

Dans paracha Bé'houkotai, on parle de gens faibles alors que dans paracha Haazinou, on parle de gens forts.

À présent, on pourrait dire : De base, le passouk dans paracha Haazinou où 1 poursuit 1000 ne dit pas clairement qui poursuit qui, afin de laisser ouvert et donner la possibilité de lire ce passouk de deux manières: soit 1 ben Israël poursuit 1000 ennemis, soit 1 ennemi poursuit 1000 Bné Israël. Cela pour nous enseigner : Si vous étudiez la Torah et observez les mitsvot, 1 fort des Bné Israël poursuivra 1000 ennemis et 2 forts Bné Israël poursuivront 10000 mais sinon, ce sera le contraire. Car de base les Bné Israël sont censés étudier la Torah et donc le verset doit se lire : 1 ben Israël poursuit 1000 ennemis et 2 Bné Israël 10000 ennemis. C'est pour cela que Rachi ne pose pas la question dans Haazinou car la réponse est la même qu'ici, c'est le même principe, à savoir chez les Bné Israël, la puissance d'un petit nombre observant la Torah n'est pas comparable à celle d'un grand nombre observant la Torah, c'est décuplé et non proportionnel, mais si vous n'étudiez pas la Torah et n'observez pas les mitsvot, cette force qui n'est pas proportionnelle et qui est logiquement spécifique aux Bné Israël sera transmise à votre ennemi bien que concernant les ennemis, il n'y a pas de logique au fait que ce ne soit pas proportionnel. Ainsi, si 1 ennemi poursuit 1000 Bné Israël, ce n'est pas parce que la midda de punition est plus grande que la midda tova, et si 2 ennemis poursuivent 10000, ce n'est pas que les ennemis par leur nombre ont une force décuplée et non proportionnelle, c'est seulement parce que la force des Bné Israël leur a été transmise à cause de nos fautes. La Torah nous enseigne que la force des ennemis provient de notre faiblesse dans l'étude de la Torah, c'est cela que les parachiyot Bé'houkotai et Haazinou nous enseignent, la réussite dans une guerre provient de l'étude de la Torah. Ainsi, la Torah dit : Si vous étudiez la Torah pour éradiquer par exemple 40000 ennemis, il suffirait au maximum (car c'est décuplé et non proportionnel) soit de 400 faibles soldats (paracha Bé'houkotai), soit de 8 forts soldats (paracha Haazinou). La sécurité totale ne peut avoir lieu que par l'étude de la Torah.

« L'étude de la Torah protège et sauve » (Sota 21)

Mordekhai Zerbib